



Préambule d'orientation

RADIOAMATEUR DU QUÉBEC INC.
FÉDÉRATION DES CLUBS
RADIOAMATEURS DU QUÉBEC

03/04/2018

René Brousseau VA2QR, président
RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC - «RAQI»



1 INTRODUCTION

1.1 Première année d'existence de la fédération

RAQI et ses clubs membre ont maintenant une année d'existence administrative en « Fédération ». Les défis de fonctionnement sont apparus ainsi que de nouvelles exigences. Dès 2017 et 2018, RAQI s'est engagé à revoir son conseil d'administration (CA) pour qu'il soit revu entre 9 à 11 administrateurs. RAQI s'est aussi engagé à revoir les statuts et règlements de l'organisme. D'élaborer un plan stratégique pour 2018-2021, de créer des partenariats avec d'autres organismes (OSBL) et d'augmenter sa visibilité auprès de la population en général jeunes et moins jeunes.

Les clubs offrent les services de proximité, tels que répéteurs, rencontres mensuelles, activités sociales, cours de radioamateurs, groupe d'urgence, réseaux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels et bien d'autres.

1.2 Organisation provinciale

Donc RAQI une organisation provinciale fournit des services orientés aux clubs. Elle défend les privilèges des radioamateurs au niveau de la province. Ces privilèges sont à titre d'exemple, les plaques automobiles personnalisées, l'utilisation de radios mobiles dans le cadre de la loi sur les nuisances à la conduite, un réseau de relais trans québécois «RTQ». Elle offre aussi des services de soutien à ses clubs membres. Ces services à titre d'exemple, sont les assurances aux clubs, les cartes QSL, les plaques d'auto, répertoire des répéteurs, une revue un site web et aussi une représentation sur les médias sociaux et bien d'autres que nous verrons plus loin.

Ultimement, cette organisation provinciale se joint à une organisation nationale (RAC) pour la défense de nos bandes de fréquences, les critères pour être admis radioamateurs et la défense de nos privilèges au plan international (IARU).



Le document présente en quoi consiste et se dirige cette organisation provinciale qui regroupe tous les clubs de la province.

1.3 Refonte des Conseils et de leurs fonctionnement

Actuellement, RAQI est une fédération de club dont les membres du CA sont aussi les membres de l'AGA. Cette situation auprès du Ministère n'est pas idéale et fait l'objet d'une demande de révision. Nous proposons alors que RAQI procède une réorganisation. Entre autre un nouveau nom auprès du Registraire des entreprises du Québec est proposé. Un [Organigramme](#) est à la fin de ce document. Maintenant on explique le processus de ce changement.

A la prochaine assemblée spéciale et à l'AGA, celles-ci seront donc composée de président(s) ou de son représentant(s) ou délégué(s), donc un club membre pour un droit de vote. Lors de l'AGA, on devra élire 4 directeurs du «CA» sur un total de 11 et agissant aux secteurs suivants : CCFQ (Comité de coordination des fréquences du Québec), RTQ (réseau trans-Québec), RU (réseau d'urgence) et Médias.

La réorganisation implique aussi d'avoir un Conseil Consultatif des Clubs ou «CCC», il est constitué des présidents ou représentants des clubs. Le «CCC» aura au minimum 2 assemblées par an et aura pour rôle d'élire 7 administrateurs au «CA» sur un total de 11. Le «CCC» en assemblées fixe des priorités au «CA». Le «CCC» a des échanges entre le «CA» et le «CE» (exécutif). Le «CCC» tiendra ses assemblées préalablement à celles du «CA».

Maintenant, le «CA» est composé de 11 personnes qui se réunissent au minimum 2 fois par année et adoptent les résolutions basées sur les demandes ou requêtes du «CCC» ainsi que de la mission ou plan triennal. A noter que le «CA» est composé majoritairement de présidents ou représentants des clubs (CA de club respectif). Des membres du «CCC» peuvent assister à l'assemblée du CA mais sans droit de parole ou de vote. Les comptes rendus du CA sont toujours acheminés ou disponibles à tous les membres du CA et du CCC et demeure à la confiance de ces derniers.

Le Conseil Exécutif ou «CE» est nommé par le «CA» au terme ou à la fin de l'AGA. Les échanges se font bi-directionnellement entre le «CE» et le «CCC» et ce dernier alimente le «CA».



1.4 Permanence

Une permanence sera assurée par du personnel rémunéré et aussi par des bénévoles. Le Directeur Général fera présence 5 jours par semaine (1800 heures/année) et une adjointe fera 3 jours par semaine. Ce personnel et ces bénévoles travailleront en étroite collaboration avec l'exécutif pour la gestion générale et quotidienne de la fédération. La fédération fera partie du Regroupement des Loisirs et du Conseil Québécois des loisirs (CQL).

1.5 Assemblées des conseils et de l'AGA

Les assemblées des différents conseils se tiendront par conférences web avec un logiciel tel que TeamSpeak, ce qui permet de participer directement à partir d'un domicile. Il y aura au moins une réunion face à face du «CCC» et «CA» par année. Cette rencontre sera suivie d'une assemblée générale annuelle (AGA). Tous les présidents des clubs membres et le «CCC» recevront les comptes rendu des réunions du «CA».

1.6 Revenus

Les revenus de RAQI seront de deux ordres principalement, la cotisation des clubs et la subvention du Ministère du Loisir et Du Sport. Des efforts sont requis à la demande du Ministère pour accroître nos revenus un peu plus. Les services que RAQI offrira à ses clubs membres (et de leur membres), en plus de la défense et de la promotion de la radioamateur au Québec, sont présentés de façon beaucoup plus détaillée dans ce document.

1.7 Changements aux statuts et règlements

Un second document propose les changements aux règlements & statuts de RAQI pour une adoption en assemblée spéciale qui aura lieu en tout premier lors de la journée de l'AGA 2018.

2 Les services offerts aux clubs et indirectement à leurs membres



2.1 Défense des privilèges et droits des radioamateurs

RAQI verra à la défense des privilèges des radioamateurs. RAQI interviendra auprès des instances gouvernementales provinciales chaque fois que la communauté radioamateur sera concernée par un projet de loi ou une directive émanant d'un ministère ou d'un organisme. Si la question relève du gouvernement fédéral, RAQI se joindra à RAC pour assurer cette défense. Dans certains cas, RAQI fournira l'information nécessaire sur son site internet pour que les radioamateurs puissent faire valoir leurs projets comme par exemple celui des bâtis d'antenne. Par ailleurs RAQI n'est pas un bureau d'avocat et ne pourra défendre en cours ou devant une municipalité ses radioamateurs sur une base individuelle.

2.2 Comité de coordination des fréquences du Québec «CCFQ»

Il est impératif qu'un organisme doive coordonner les fréquences des répéteurs au Québec pour éviter les chevauchements et ainsi assurer le déploiement harmonieux des répéteurs. Cette coordination est nécessaire au Québec et avec les provinces et le pays limitrophe. Les répéteurs appartiennent aux clubs ou à des radioamateurs personnellement, il est donc normal que cette coordination relève d'un organisme ayant une autorité morale reconnue aussi bien auprès des clubs que des propriétaires privés de répéteurs. RAQI étant une fédération des clubs du Québec est donc bien placée pour assumer cette fonction. Un directeur CCFQ au CA est nommé lors de l'AGA, il répondra et assumera cette tâche.

2.3 Plan de fréquences

L'opération harmonieuse sur les bandes radioamateurs est basée sur un plan de fréquences respecté de tous. En HF ce plan de fréquences sera celui établi par RAC pour l'ensemble du Canada. Ce plan de fréquences est compatible avec celui des autres pays. Pour les bandes supérieures, VHF et UHF, RAQI utilisera le plan de RAC mais pourra y apporter des modifications et à l'occasion pour l'adapter à la réalité québécoise tout en respectant les zones limitrophes.



2.4 Bottin

RAQI publiera un «Bottin». Il contiendra une foule de renseignements utiles aux radioamateurs tels que le plan de fréquences, le code d'éthique, la liste DXCC, le code RST, le code Q, les réseaux populaires sur nos bandes de fréquences etc. Bien entendu surtout la liste des répéteurs coordonnés (CCFQ), par région, par fréquences et par indicatif d'appel. Ce bottin se présentera sous forme électronique que tous les membres des clubs membres pourront télécharger. Par ailleurs une version papier, telle qu'elle existe actuellement sera disponible sur demande moyennant un léger coût pour couvrir les frais d'impression, de manutention et de poste.

2.5 Communications et médias

RAQI informera les membres des clubs en transmettant à chaque président des clubs membres les comptes rendu des réunions du CA. Un directeur «Médias» au CA est nommé lors de l'AGA, il répondra et assumera cette tâche.

Ce directeur collectera les informations et échanges auprès des clubs et surveillera ou alimentera les média sociaux, il aidera à la rédaction du contenu de la Revue et de bulletins. Aussi il surveillera le travail de bénévoles quant au site web de la fédération. RAQI publiera, lorsque nécessaire des bulletins d'informations acheminés à l'adresse courriel de chaque membre des clubs. Un journal sera produit sous forme électronique et envoyé aux membres des clubs. Au besoin, sur le Réseau «RTQ», RAQI tiendra des sessions d'informations sur tout sujet d'intérêt pour les radioamateurs tel que réseau d'urgence du MSP, plaques automobiles, réglementation sur les bâtis d'antennes et tout sujet d'importance pour la communauté radioamateur.

2.6 Assurances

RAQI négociera des assurances pour couvrir la responsabilité civile des clubs et de leur CA. Cette assurance de groupe permet une économie majeure par rapport au coût d'une pareille assurance prise par un club seul. Le coût de cette assurance sera inclus dans la cotisation des clubs membres de la fédération. De plus, en étant membre de la



fédération, le club est couvert par l'assurance du Regroupement des Loisirs pour les actes posés par les membres de son CA dans l'exercice de ses fonctions.

2.7 Le Réseau Trans Québec «RTQ»

RAQI est responsable de la structure de base du réseau RTQ. Ce réseau est composé d'un « Back Bone » auquel viennent se greffer des répéteurs. Ils sont situés dans des sites gouvernementaux pour assurer une liaison entre les bureaux régionaux du MSP. Le coût de l'équipement pour le « Back Bone » est assumé par le MSP et RAQI. Les répéteurs appartiennent soit à RAQI ou à des clubs locaux. Toutefois, RAQI peut difficilement voir à l'entretien de tout cet équipement disséminé à la grandeur de la province. L'entretien pourrait être fait par RAQI ou par les clubs locaux, particulièrement dans les extensions du réseau qui ne desservent pas les bureaux du MSP, un groupe de travail, composé de spécialistes de réseaux de répéteurs, établira l'architecture du réseau, les paramètres et règles à suivre pour leur implantation et leur maintien. Un directeur «RTQ» au CA est nommé lors de l'AGA, il répondra et assumera cette tâche ainsi que la supervision de groupe de travail dit technique. Il faut comprendre que l'entretien ne présume pas de la possession.

2.8 Le Réseau d'urgence «RU»

Le réseau d'urgence de RAQI est un réseau en support au MSP pour établir les communications entre les différents bureaux régionaux de ce ministère. Les membres de ce réseau sont des radioamateurs qui œuvrent uniquement dans les bureaux du MSP et non sur le terrain. Ces radioamateurs qualifiés auprès de RAQI et du MSP doivent s'associer aux clubs locaux pour s'assurer d'une relève pour les cas où l'opération dure plusieurs heures voire plusieurs jours. Ces radioamateurs de relève doivent aussi être qualifiés auprès de RAQI et du MSP. Un directeur «RU» au CA est nommé lors de l'AGA, il répondra et assumera cette tâche. Pour ce qui est des groupes d'urgence des clubs, ceux-ci sont au service de leur communauté et plus particulièrement de leur municipalité. Ils n'ont aucun lien administratif avec le MSP.

2.9 Répéteurs de RAQI

Les répéteurs propriétés de RAQI et opérés par la corporation actuellement, avant la transformation en fédération de clubs, sont plus qu'un service de proximité



comme ceux des clubs. Ces répéteurs pourront relever de RAQI sans exclure une collaboration avec les clubs locaux.

2.10 Location de sites de répéteurs

Suite à une entente, RAQI est locataire d'un certain nombre de sites de répéteurs pour lesquels il paie un loyer annuel. Les clubs voisins de ces sites pourront y installer et entretenir un répéteur pour un coût annuel très minime. Des ententes signées entre le club et RAQI est de mise.

2.11 Vente de matériel promotionnel

RAQI offrira du matériel promotionnel, comme il le faisait dans le passé. Un soin particulier sera porté à la qualité de l'image de RAQI dans le choix de ce matériel. Ce matériel pourra être, de façon non exhaustive, des épinglettes, chandail, casquettes, porte-documents etc...

2.12 Plaques automobiles

RAQI offrira aux radioamateurs le service d'intermédiaire avec la SAAQ pour la fourniture de plaques automobiles faites avec l'indicatif radioamateur de la personne qui le demande. Le coût variera selon que le radioamateur est membre d'un club membre ou non. RAQI s'assure, que même si le véhicule à immatriculer est en propriété conjointe avec un non radioamateur, qu'il puisse être immatriculé selon l'indicatif du radioamateur.

2.13 Formation radioamateur

Certains clubs ne peuvent dispenser un cours pour devenir radioamateur, afin de faire accroître ou maintenir le nombre de membres. RAQI offrira un cours radioamateur de base en ligne sur son site internet. Le cours sera disponible dans les deux langues officielles et sera constamment mis-à-jour en fonction des modifications que le ministère Industrie-Canada peut faire de temps à autres. Ces formations en ligne ne seront pas gratuites, mais 25% du coût payé par un aspirant pour suivre le cours sera remis au club membre choisi par l'étudiant.



2.14 Site internet de RAQI

RAQI aura un site internet sur lequel les clubs et leurs membres pourront aller chercher une foule d'informations utiles pour un radioamateur. Ce site pourra accueillir de l'information provenant des clubs membres ou de leurs membres. Il contiendra toutes autres informations que l'on retrouve de façon générale sur le site d'une semblable organisation. Les membres de chaque club membre pourront s'enregistrer sur ce site et télécharger l'information qu'ils désirent tel que le bottin des répéteurs, la revue, etc... Une liste des clubs membres sera disponible sur le site.

2.15 Serveur

RAQI mettra à la disposition de ses clubs membres un serveur pour héberger leur site internet gratuitement. Les données et références des clubs et relais y seront conservés.

2.16 Journal «Revue»

RAQI publiera de temps à autre un journal qui contiendra des articles de fond sur la radio amateur ou dans des domaines connexes. Ces articles pourront être repris par les clubs membres pour leur propre journal ou sur leur site internet et à l'inverse des articles des clubs alimenteraient la revue. La fréquence de publication du journal variera en fonction des textes à publier.

2.17 Bulletins

Les informations à caractères administratifs, tels que des modifications aux lois et règlements qui touchent les radioamateurs, les dates d'événements importants, les concours ou activités radioamateurs, les hamfests et bien d'autres. Ces informations seront envoyées sous forme de bulletins, par courriel, à tous les membres des clubs membres à une fréquence variable selon la nature de l'information à transmettre.

2.18 Cartes QSL

RAQI maintiendra un service de cartes QSL sortantes pour tous les membres des clubs membres. Une entente de partenariat avec RAC permet de faire des envois regroupés et ainsi réduire les coûts. Une tarification particulière sera mise en place pour certains cas



de « QSL managers ». Le service de cartes QSL entrantes sera maintenu par RAC avec ses différents points de chutes dans les provinces.

2.19 Marché aux puces

RAQI maintiendra, grâce à la collaboration de bénévoles, un marché aux puces sur 80 M.

2.20 Présence de RAQI

Les membres du CA de RAQI participeront à différentes activités des radioamateurs tels que hamfests ou rencontres à des fins de promotion et d'informations. Des visites aux différents clubs est à prévoir.

2.21 TeamSpeak

RAQI mettra à la disposition des clubs et de leurs membres un logiciel de conférence sur son serveur. Ce logiciel permet au CA des clubs de tenir des rencontres alors que chacun demeure chez soi. Il en sera de même pour tous leurs membres pour des réunions de groupes tels que groupe d'urgence ou d'organisations d'événements radioamateurs.

2.22 Activités

RAQI organisera à l'occasion, des activités radio amateurs tels que des concours radio. RAQI entreprendra des relations avec d'autres organisations «OBNL» en vue de leur faire connaître ce qu'est la radioamateur et leur offrir un certain partage et activité de communication ou d'intérêt envers notre passe temps.



ORGANIGRAMME

